



## TechnipFMC remporte un contrat EPCI intégré (iEPCI™) significatif auprès de Woodside pour les champs Lambert Deep et Greater Western Flank en Australie

Avril 20, 2020

**LONDRES, PARIS, HOUSTON, le 20 avril 2020** — TechnipFMC (NYSE : FTI) (PARIS : FTI) a remporté un contrat intégré significatif<sup>(1)</sup> portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et l'installation (iEPCI™) auprès de Woodside Energy Limited pour le développement du champ Lambert Deep et de la Phase 3 du champ Greater Western Flank, tous deux situés au large des côtes nord-ouest de l'Australie.

TechnipFMC assurera la conception, la fabrication, la livraison et l'installation des équipements sous-marins, dont le système de production subsea, les flowlines flexibles et les ombilicaux pour la connexion à la plate-forme Angel.

Il s'agit du deuxième contrat à s'inscrire dans l'accord-cadre iEPCI™, d'une durée de cinq ans, récemment signé entre TechnipFMC et Woodside.

Arnaud Pieton, Président Subsea de TechnipFMC, a déclaré : « *Nous sommes ravis de la conclusion d'un autre contrat iEPCI™ dans notre accord-cadre avec Woodside. Il s'agit de notre deuxième projet consécutif avec Woodside qui mettra à contribution notre offre Subsea 2.0, confirmant ainsi notre ambition commune d'améliorer la rentabilité économique des projets subsea par des solutions intégrées, standardisées et adaptables.* »

La plate-forme Angel est située à environ 120 kilomètres au nord-ouest de Karratha et est reliée au complexe North Rankin (NRC) via un pipeline sous-marin de 50 kilomètres.

*(1) Pour TechnipFMC, un contrat « significatif » se situe entre 75 et 250 millions de dollars.*

*Note : ce contrat était inclus dans les résultats financiers du premier trimestre 2020.*

###

### Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

#### Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States

Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles. Pour des informations au sujet des facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des projections actuelles, veuillez consulter les facteurs de risques décrits dans les documents déposés par TechnipFMC auprès de la United States Securities and Exchange Commission, y compris nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q, et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K. Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance indue à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

### À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Chacun de nos plus 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

**TechnipFMC utilise son site web [www.TechnipFMC.com](http://www.TechnipFMC.com) comme canal de distribution pour des informations importantes. Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site [TechnipFMC.com](http://TechnipFMC.com) et suivez-nous sur Twitter [@TechnipFMC](https://twitter.com/TechnipFMC).**

### Contacts

**Relations avec les investisseurs**

Matt Seinsheimer  
Vice-président, Relations avec les investisseurs  
Tel: +1 281 260 3665  
Email: [Matt Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer)

Phillip Lindsay  
Directeur, Relations avec les investisseurs (Europe)  
Tel: +44 203 429 3929  
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay)

**Relations avec les médias**

Christophe Belorgeot  
Senior Vice President Corporate Engagement  
Tel: +33 1 47 78 39 92  
Email: [Christophe Belorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot)

Jason Hyonne  
Chargé des Relations publiques  
Tel: +33 1 47 78 22 89  
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne)

-